



Affaire suivie par :

Mme BAUER

Principale

Tél. :

[ce.0450840u@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.0450840u@ac-orleans-tours.fr)

Châlette sur Loing le 15 janvier 2026

## **Objet : Oral du DNB**

### **Objectifs de l'épreuve**

L'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter l'un des projets qu'il a mené dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours avenir, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle) qu'il a suivi.

Cette épreuve orale est une soutenance : elle a pour objet d'évaluer la capacité de l'élève à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet.

Les candidats peuvent choisir de présenter l'épreuve individuellement ou par 2. Dans tous les cas, chaque candidat fait l'objet d'une évaluation et d'une notation individuelles.

### **Structure de l'épreuve**

#### **PREMIERE PARTIE : Exposé**

L'élève présente son exposé sur le thème choisi.

La durée de l'exposé est de 5 minutes si l'élève est seul, et de 10 minutes s'ils sont 2.

#### **DEUXIEME PARTIE : Entretien**

La durée de l'entretien est de 10 à 15 minutes.

Le jury veille à ce que chaque candidat dispose d'un temps de parole suffisant pour exposer son implication personnelle dans le projet.

Les examinateurs s'assurent que leurs questions restent dans les limites de ce qui est exigible d'un élève de classe de troisième.

#### **Posture générale**

L'attitude générale de l'élève est également évaluée : tenue vestimentaire adaptée à un oral, attitude respectueuse envers le jury.

### **Contenus de l'épreuve**

L'évaluation de cette épreuve orale prend appui sur un travail qui s'intègre dans l'un des parcours éducatifs construits par l'élève.

L'évaluation prend en compte la qualité de la prestation orale du candidat, tant du point de vue des contenus que de son expression. Il est à noter que l'évaluation de la maîtrise de l'oral est un objectif transversal et partagé qui peut être évalué par tout enseignant de toute discipline.

Le candidat pourra accompagner sa présentation orale d'un diaporama. **Cette réalisation concrète ne peut intervenir qu'en appui d'un exposé qui permet d'évaluer essentiellement les compétences orales et la capacité de synthèse. Elle ne peut donc se substituer à la présentation synthétique qu'elle peut cependant illustrer.**



**Localisation de l'épreuve, période de passation et convocation des candidats**

L'épreuve se déroulera **le Jeudi 21 mai 2026** au collège P.ELUARD. Le candidat recevra une convocation quelques temps avant la date. Un oral blanc aura lieu **le Mardi 5 mai 2026** afin de préparer au mieux les élèves.

Lors de ces deux journées, les élèves devront se présenter avec leur convocation et une pièce d'identité.

**Choix du projet présenté**

Le choix du projet que le candidat souhaite présenter durant l'épreuve orale est transmis au chef d'établissement par les responsables légaux de l'élève par le biais d'une fiche distribuée par le professeur principal début 2026.

Avant d'effectuer leur choix, les élèves peuvent se rapprocher de leur professeur principal ou des professeurs qui ont guidés les différents travaux pour être conseillés.

**Attention, le changement de sujet ou de modalité de passation (individuelle ou en groupe) n'est plus possible après le rendu des documents, il est donc indispensable de faire un choix raisonné et réfléchi.**

**Évaluation de l'épreuve**

L'épreuve finale est notée sur 20 points :

- Maîtrise de l'expression orale : 10 points ; - Maîtrise du sujet présenté : 10 points.

- Chaque candidat fait l'objet d'une notation individuelle.
- Un bonus pourra être accordé aux élèves ayant choisi de passer une partie de l'épreuve dans une langue vivante.
- La note n'est pas communiquée le jour de l'épreuve mais apparaîtra sur le relevé de notes du DNB.

Mme Sarah BAUER  
Principale